

**DELCASSÉ** (*Théophile*), Ministre français des Colonies (Pamiers, 1.3.1852 - Paris, 31.2.1923).

Delcassé prit à Pamiers (Ariège), sa ville natale, la licence ès lettres et fut pendant quelques années précepteur des enfants d'un attaché au Ministère des Affaires étrangères. Le goût de la politique était inné en lui. Il écrivit dans la « République française », sous Gambetta, devint secrétaire du député de l'Ariège, Massip, et lui succéda à la Chambre en 1889.

Nommé sous-secrétaire aux Colonies, en remplacement de M. Etienne, de janvier à décembre 1893, il fut mêlé aux discussions qui surgirent à la Chambre, où la question du Panama, mais aussi celle de l'occupation du Haut-Ubangi et du Bomu étaient débattues avec fièvre.

Le Français Liotard, par ordre de son Gouvernement, était arrivé en juin sur le Haut-Ubangi et se proposait d'enlever Yakoma et Bangasso aux Belges.

En mars 1893 se produisirent à Bangasso des incidents qui auraient pu dégénérer en catastrophe si Hennebert et Mathieu, représentant le gouvernement de l'État Indépendant du Congo, n'avaient usé envers Liotard d'une grande diplomatie en même temps que d'une grande fermeté.

Le 19 mars 1894, le Gouvernement français créait le Ministère des Colonies, c'est-à-dire le rendait indépendant de tout autre ministère. Le premier titulaire fut le sénateur Boulanger, remplacé en juin par Delcassé. De Chavannes, principal agent de Savorgnan de Brazza, rentra en France en juin 1894, avec Liotard, dont la mission avait échoué, et fut invité par Delcassé à faire rapport au Ministère des Colonies sur la situation au Congo et sur « l'œuvre de Liotard ». A la Chambre, Delcassé, à la suite du discours violent d'Hanotaux, ministre des Affaires étrangères, discours visant à l'occupation effective du Bomu au Nord du 4<sup>e</sup> parallèle, déposa une demande de crédits de 1.800.000 fr. La somme fut votée presque à l'unanimité dans la séance du 9 juin 1894. Le crédit devait servir à la protection des intérêts généraux français en Afrique, avec la stipulation que la plus grosse part, 1.100.000 fr., restait affectée au renforcement des postes du Haut-Ubangi, placés en face des postes de l'État Indépendant du Congo, et à la construction de canonnières qui pourraient remonter le Congo et ravitailler aisément les troupes françaises. La mission Decazes, envoyée dans l'Ubangi français, devait être poursuivie par Monteil et une partie des crédits lui était destinée. On sait que, le 14 août suivant, une convention franco-congolaise fut signée, établissant au thalweg du Bomu la frontière entre l'État Indépendant du Congo et le Congo français, et forçant par conséquent les Belges à évacuer tous les postes fondés par eux au Nord du Bomu.

En 1898, Delcassé succéda à Hanotaux au Ministère des Affaires Etrangères. Alors que celui-ci avait mené une campagne pro-russe, mais anti-britannique, Delcassé se montra partisan convaincu d'une alliance anglo-franco-russe, à dresser contre l'Allemagne.

Il mourut à Paris, d'artério-sclérose, le 21 février 1923.

29 mai 1948.  
M. Coosmans.